

Quel a été le résultat? La valeur de notre dollar a augmenté de quelque 29 p. 100 au cours des dernières années, dépassant aujourd'hui les 88 cents.

Les conservateurs nous disent, comme l'a fait le ministre des Finances l'autre jour à la Chambre, que la force de notre dollar indique une confiance accrue dans notre économie. Monsieur le Président, c'est absolument ridicule.

Le groupe de travail du Parti libéral sur la désindustrialisation a parcouru la province pendant trois mois, à partir du mois d'avril. Nous avons écouté les gens, les entreprises—petites et grandes—les syndicats, les experts, les conseillers municipaux, les chômeurs. Nous les avons rencontrés dans les hôtels de ville, dans les bureaux des syndicats, dans les usines fermées. Le message était le même: le gouvernement nous a donné le libre-échange, mais il nous a enlevé en même temps notre capacité de livrer concurrence. La valeur de notre dollar s'est accrue de quelque 20 p. 100. Les taux d'intérêt ont augmenté. Le gouvernement fédéral nous a imposé 32 hausses d'impôt, de sorte que nous ne pouvons pas livrer concurrence aux Américains. Et le gouvernement de l'Ontario menace de faire adopter toutes sortes d'autres mesures législatives, ce qui veut dire que les entreprises ne viendront pas au Canada.

Vous savez, tous les députés libéraux espèrent que la récession achève— il y a certains signes qui indiquent que la situation est peut-être en train de s'améliorer. Toutefois, je parlais récemment à un grand entrepreneur dans le secteur de la construction industrielle. Je lui ai demandé comment il allait. Il m'a répondu: «Je pourrai peut-être tenir le coup pendant un an encore. C'est seulement parce que j'ai quelques immeubles en banque.» Et il a ajouté: «Il n'y a cependant aucun nouveau projet de construction industrielle dans le moment.» C'est ce qu'on entend partout. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange il y a deux ans et demi, le Canada a perdu 261 000 emplois dans le secteur manufacturier, soit 13 p. 100. Monsieur le Président, même si on peut espérer que la récession soit enfin terminée, beaucoup de ces emplois ne reviendront pas. Ils ont été transférés aux États-Unis et au Mexique, et avec eux se sont envolés les espoirs de nombreux jeunes Canadiens.

Le gouvernement a donc appliqué une politique récessionniste au Canada. N'importe qui aurait pu vous dire— et nous l'avions d'ailleurs fait—que cette politique ferait

perdre des emplois au Canada. Et que faisons-nous maintenant pour les gens qui souffrent le plus, aux assistés sociaux, aux personnes qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage, aux personnes qui veulent des emplois mais ne peuvent pas en trouver, aux parents seuls, aux handicapés, aux personnes âgées?

• (1740)

Que faisons-nous pour les aider? Nous réduisons les montants versés pour l'aide sociale. Monsieur le Président, il vient un moment, dans la vie d'une société, où il faut savoir dire: «Ça suffit. Ce n'est pas juste, ce n'est pas bien, ce n'est pas acceptable.» On ne jugera pas notre société en fonction des Skydome, des Colisée, des grands immeubles de Bay Street, des ports ou des quais. Ce n'est pas là le patrimoine que nous transmettons à nos enfants. L'histoire nous jugera à la manière dont nous traitons nos frères humains, à notre compassion, à notre sollicitude. Lorsque certains étaient dans le besoin, les avons-nous secourus, ayant les moyens de le faire?

Le souvenir que nous laisserons sera celui de notre attitude envers les plus démunis de notre société, envers ceux qui n'ont pas la force de se rebeller, ceux qui ne sont pas mobilisés, pas syndiqués, ceux qui ne peuvent pas venir sur la colline du Parlement et faire comprendre au premier ministre ce qu'il est en train de leur faire. Nous allons essayer de les représenter à la Chambre. Quelle misère! Le RAPC lui-même ne suffit pas. Nous devrions miser sur ces personnes, les recycler, leur donner les moyens de s'affirmer et de participer activement à notre vie économique et sociale.

Voilà ce que nous demandons. Ce que le gouvernement est en train de faire est une vraie honte pour tous les Canadiens.

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, je prends la parole, aujourd'hui, pour profiter de l'occasion qui m'est offerte de faire quelques commentaires sur le projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada. Par ce projet de loi, le gouvernement fédéral réduira les paiements versés, au titre du Régime d'assistance publique du Canada, à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et à l'Ontario.

Ce régime a été adopté par la Chambre des communes en 1966. Il donne aux provinces le pouvoir de conclure des accords de partage des frais avec le gouvernement fédéral pour leur permettre d'offrir de l'aide et des